



# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mercredi 9 octobre 2019 à l'école  
Saint-Jean-Bosco.

## PRÉSENCES :

Madame Anne-Marie Gobeil	Parent
Madame Caroline Dault	Parent
Madame Catherine Brousseau	Parent
Madame Bianca Forand-Routhier	Parent
Monsieur Sébastien Roy	Parent
Madame Josée Tessier	Enseignante
Madame Maryse Laverdure	Enseignante
Madame Jacinthe Morel	Enseignante
Madame Bruno Packwood	Personnel de soutien
Madame Isabelle Arguin	Directrice

## ABSENCES :

## PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

### 1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directrice Isabelle Arguin, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

### 2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-19-20-001

Il est proposé par Sébastien Roy et résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 3. NOMINATION/ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE

CÉ-19-20-002

Il est proposé par Bianca Forand-Routhier et résolu,

QUE Caroline Dault agisse à titre de secrétaire pour l'année scolaire 2019-2020. Madame Caroline Dault accepte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **4. NOMINATION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE SON SUBSTITUT**

CÉ-19-20-003

Les gens sont invités à procéder aux mises en candidature.

Madame Catherine Brousseau se propose.  
Cette proposition est secondée par monsieur Sébastien Roy.

Il n'y a pas d'autres candidats. Fermeture des mises en candidature.

Madame Catherine Brousseau est nommée présidente du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.

Monsieur Sébastien Roy propose qu'on choisisse une personne à la vice-présidence.

Madame Bianca Forand-Routhier se propose.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **5. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

La direction explique le processus de dénonciation d'intérêt. Les membres sont invités à compléter le formulaire au besoin. Il est du devoir de chaque membre de tenir à jour ce document.

#### **6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE JUIN 2019**

CÉ-19-20-004

Il est proposé par Anne-Marie Gobeil, et résolu :

QUE le procès-verbal du 12 juin 2019 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### **7. QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien.

#### **8. RÔLES DU CÉ**

Le document expliquant les rôles et responsabilités du conseil d'établissement est présenté par la direction afin que chacun comprenne bien son rôle à titre de membre du CÉ.

## **9. MEMBRES DE LA COMMUNAUTE**

CE-19-20-005

Madame Isabelle Arguin explique le rôle des membres de la communauté.

- Bianca peut approcher Isabelle Lacasse de la maison des jeunes.
- Caroline peut approcher Hélène Desrosiers du CPE L'Univers des petits.
- Le CÉ pense que la participation d'un membre de la maison des jeunes serait pertinente vu le projet de la cour d'école.

Anne-Marie propose que les deux membres soient approchés avec une invitation plus formelle en fonction des sujets.

Il est proposé par monsieur Bruno Packwood, et résolu :

QUE la proposition de solliciter la participation des membres externes en fonction des sujets et de manière ponctuelle, soit approuvée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **10. CALENDRIER DES RENCONTRES 2019-2020**

CE-19-20-006

Suite à la consultation des membres, il est proposé par madame Caroline Dault et résolu,

QUE les dates des rencontres soient les suivantes :

20 novembre, 11 décembre, 12 février, 18 mars (au besoin), 8 avril, 20 mai, 10 juin

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **11. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2019-2020**

CE-19-20-007

Madame Isabelle Arguin note les modifications à la régie :

- 2.1 : Année 2019-2020.
- 3.3, 3.6 et 3.7 : Ajout de « courriel ».
- 13 : Discussion mais pas de changement.
- P.1 : Ajout de la date de mise-à-jour.
- Ajout d'un point 14 : définition des rôles de la présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire.

Il est proposé par madame Bianca Forand-Routhier, et résolu :

QUE les règles de régie interne soient adoptées.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **12. PROJET COUR D'ÉCOLE (suivi)**

Information par madame Isabelle Arguin : Excavation non confirmée pour l'été 2020, mais le projet est en cour d'élaboration.

Le projet sera déposé. Le conseil sports et loisirs de l'Estrie a été rencontré. L'équipe est très ouverte à une cour 2.0.

Le service de garde est aussi consulté. Les élèves ont été consultés et ont créé des plans (leur cour de rêve).

Un projet préliminaire sera déposé fin octobre.

Somme à amasser : 25 000\$ (+25 000\$ du ministère, + 25 000\$ ville et + 25 000\$ CS).

### **13. COHABITATION AVEC PIE X (suivi)**

- Stationnement sur Maisonneuve complexe à la sortie des classes.
- Pas de désagrément majeur.

### **14. SORTIE ÉDUCATIVES**

Tous les élèves doivent avoir accès à deux sorties gratuites. Les sorties seront proposées à la prochaine rencontre.

### **15. CORRESPONDANCE**

Rien.

### **16. AUTRES SUJETS...**

Rien.

### **17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20h14**

CE-19-20-008

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Josée Tessier, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h14.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Catherine Brousseau, présidente du  
conseil d'établissement 18-19

---

Isabelle Arguin, directrice